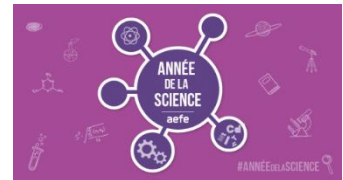


Un point sur la collaboration de l'École avec le CIEP de la Réunion

Mercredi, notre école a accueilli Patrick Parrot, chargé de programme au CIEP, pour parler de coopération éducative dans le domaine des sciences.

L'antenne réunionnaise du Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement installé à Sèvres en région parisienne, travaille depuis plusieurs mois sur un programme de coopération avec l'Union des Comores. Il s'agit d'accompagner le système scolaire du pays tant dans la mise en place de formations professionnelles destinées aux enseignants de sciences que dans les équipements des laboratoires de sciences des lycées comoriens.



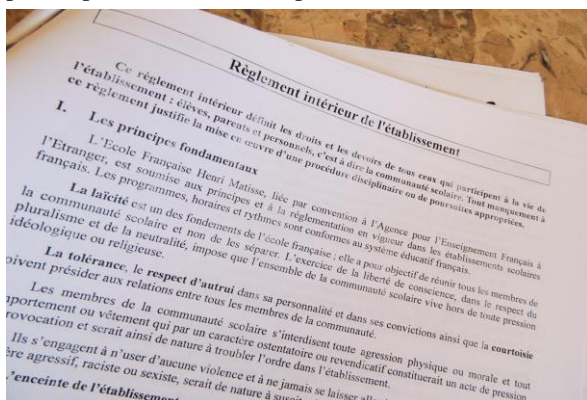
Jusqu'à ce jour, la participation de notre école à ce programme s'est traduite par une expertise de Jérôme Oster, EEMCP2 en SVT, pour l'équipement des laboratoires lycéens.

Les échanges d'avant-hier avec Patrick Parrot, enregistrés par les journalistes – en herbe, mais de plus en plus professionnelles ! – du club webradio MCI, ont permis d'en savoir un peu plus et d'envisager éventuellement d'élargir notre collaboration, par exemple dans le cadre de la semaine de la science en mars prochain. ■

Le Conseil d'établissement modifie le règlement intérieur de l'école

Plusieurs points du règlement intérieur ont fait l'objet de modifications sur le fond et sur la forme. Il s'agissait de se mettre en adéquation avec l'esprit et les attentes du système scolaire français.

Réuni en séance extraordinaire hier pour valider les postes de résidents de la rentrée 2019, le Conseil d'établissement en a profité pour amender le chapitre « vie de l'établissement ». Ainsi, ont été débattues les questions des conditions d'utilisation du téléphone portable à l'école, des réponses à apporter en cas d'infraction à la règle, de l'exposé des punitions et sanctions disciplinaires, du rôle du conseil de discipline, de la mise en place de la commission éducative et de la valeur juridique du règlement lui-même.



Des points parfois sensibles car les réponses à apporter en cas de manquement doivent être à la fois efficaces, légales et à portée éducative, et ne mettre en porte-à-faux aucun personnel de l'établissement.

Le Conseil a également intégré au règlement intérieur les nouveaux horaires de l'école primaire validés le 18 octobre et appliqués depuis la rentrée de novembre.

Il a aussi été proposé de réfléchir à l'évolution à donner au règlement intérieur afin de le rendre plus lisible dans tous les sens du terme : simplifier sa lecture et faciliter son appropriation tout en restant conforme aux textes. ■

Il a aussi été proposé de réfléchir à l'évolution à donner au règlement intérieur afin de le rendre plus lisible dans tous les sens du terme : simplifier sa lecture et faciliter son appropriation tout en restant conforme aux textes. ■

L'agenda de l'école

03/12 Début de la 2^e étape des « Contes voyageurs » (CP-CE1) • Conseils de classe de 6A & 6B • 03-04/12 Rallye maths en GS et CP • 04/12 CVL n° 1 • Conseils de classe de 5A & 5B • 05/12 Conseils de classe de 4A & 4B